

Madame Françoise **Mas**, ses filles Mélodie et Laurine;
Monsieur et Madame Jacques et Jeanine **Mas**;
Madame et Monsieur Martine et Sergio **Degli Agosti**, leurs enfants Guillaume et Simon;
Monsieur et Madame Jacques et Jacqueline **Vignoles-Reauty**;
Monsieur et Madame Léon **Mas** et leurs enfants;
Les enfants de Madame Colette **Migeon**;
Madame et Monsieur Marie-Claire et Albert **Winkler**, leur fils Sébastien;
Madame Anne **Schmutz**;
Mesdames Gisèle et Christiane **Gautran**;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Luc MAS

leur très cher époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le jeudi 12 mars 2009, dans sa 56e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 mars 2009, à 14 h 30, en l'église Sainte-Clotilde, 14 bis, avenue de Sainte-Clotilde, à Genève.

L'inhumation suivra au cimetière du Grand-Lancy.

Jean-Luc repose en la chapelle de la Maison funéraire, à Carouge, 46, avenue Cardinal-Mermillod.

Domicile: 76, boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Le bleu tu le comprends,
la mer tu la comprends,
mais la mer bleue tu ne la comprends pas.*